



Production française d'œufs de consommation en fort repli en 2011 et 2012

La production française d'œufs de consommation baisse fortement en 2011 et 2012. La nécessité pour les éleveurs de respecter la directive européenne de mise aux normes des cages de poules pondeuses à compter de janvier 2012 peut expliquer ce repli. Au niveau européen, la production baisse seulement en 2012, après une quasi-stabilité en 2011. En mars 2012, le prix français à la production atteint un niveau record. Toutefois, le prix à la consommation payé par les ménages augmente peu. La consommation globale baisse en 2011 et 2012, suite à la pénurie d'œufs. Le solde commercial en valeur des œufs en coquille est déficitaire, contrairement à celui des ovoproduits. Début 2013, la production française repart à la hausse, mais le prix reste élevé.

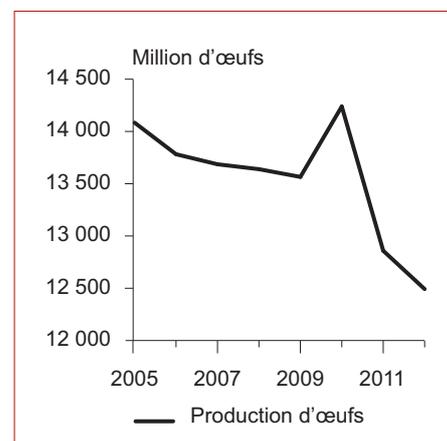
2010 et 2011, deux années consécutives de baisse pour la production française d'œufs de consommation

Depuis 2005, la production française d'œufs de consommation suit une tendance plutôt baissière, à l'exception de l'année 2010 où elle se redresse, profitant certainement d'une réduction de l'offre d'œufs d'autres pays européens. En effet, la production de l'Allemagne est en repli en 2010, année où les travaux en faveur du bien être animal de mise aux normes européennes des cages de poules de ponte y ont été réalisés (cf. page 2/5).

Entre 2010 et 2011, la production française se replie de 10 % puis, entre 2011 et 2012, de près de 3 %. La nécessité pour les éleveurs de se mettre en conformité à compter du 1^{er} janvier 2012 explique sans doute la plus grande partie de cette baisse.

Dès septembre 2010, les mises en place de poulettes commencent à se replier fortement, les accouveurs spécialisés dans la volaille de ponte subissant un fort ralentissement de leurs commandes. Ce mois constitue la date butoir de naissance des poules qui seront exploitées pour la ponte en cage conventionnelle avant le 1^{er} janvier 2012. Une période d'exploitation

La production française d'œufs de consommation baisse en 2011 et 2012



Source : Modèle SSP-Itavi-CNPO

**La directive 1999/74/CE du conseil de l'Union européenne,
transposée par l'arrêté du 1^{er} février 2002,
établit les normes minimales relatives
à la protection des poules pondeuses**

Dispositions applicables à l'élevage en cages aménagées :

Les États membres veillent à ce que, à compter du 1^{er} janvier 2012, toutes les cages visées au présent chapitre répondent au moins aux exigences énoncées ci-dessous :

- 1 – les poules pondeuses doivent disposer :
- a) d'au moins 750 centimètres carrés de la superficie de la cage par poule, dont 600 centimètres carrés de surface utilisable, étant entendu que la hauteur de la cage autre que celle au-dessus de la surface utilisable doit avoir au moins 20 centimètres en tout point et que la superficie totale de toute cage ne peut pas être inférieure à 2 000 centimètres carrés ;
 - b) d'un nid ;
 - c) d'une litière permettant le picotage et le grattage ;
 - d) de perchoirs appropriés offrant au moins 15 centimètres par poule ;

2 – une mangeoire pouvant être utilisée sans restriction doit être prévue. Sa longueur doit être d'au moins 12 centimètres multipliée par le nombre de poules dans la cage ;

3 – chaque cage comporte un système d'abreuvement approprié, compte tenu notamment de la taille du groupe ; dans le cas d'abreuvoirs à raccords, deux tétines ou deux coupes au moins doivent se trouver à portée de chaque poule ;

4 – pour faciliter l'inspection, l'installation et le retrait des animaux, les rangées de cages doivent être séparées par des allées d'une largeur minimale de 90 centimètres et un espace d'au moins 35 centimètres doit être prévu entre le sol du bâtiment et les cages des rangées inférieures ;

5 – les cages sont équipées de dispositifs appropriés de raccourcissement des griffes.

En 2012, la production allemande d'œufs de consommation se réduit

À l'inverse de la production française, en 2011, la production européenne d'œufs de consommation progresse très légèrement par rapport à 2010 (+ 0,3 %), selon les estimations de la Commission européenne. Cette quasi-stabilité est fortement déterminée par l'Allemagne qui augmente en 2011 sa production d'œufs de près d'un cinquième par rapport à 2010, ayant quasiment achevé la mise aux normes. En 2012, la production de l'UE baisse au contraire, de plus de 2 %. L'Espagne et les Pays-Bas seraient les deux pays les plus en recul de l'Union européenne (respectivement – 15 % et – 4 %).

En mars 2012, le prix à la production des œufs bat un record

Selon le modèle de prévision SSP-Itavi-CNPO, la production d'œufs commence à reculer à compter de mars 2011, six mois après le début du repli des mises en place, compte tenu de l'inertie à l'œuvre dans les fermes de ponte, les pondeuses produisant pendant une douzaine de mois environ.

Dans ce contexte de raréfaction de l'offre, le prix à la production augmente fortement à compter de juillet 2011, date à laquelle la cotation TNO du calibre moyen 53-63 g dépasse 7 € les cents. Cette augmentation se prolonge jusqu'à un niveau record en mars 2012 de 13,20 €, en dépit d'une légère baisse intervenue entre septembre et novembre 2011. En mai 2012, le prix à la production double celui de mai 2011. En parallèle, la hausse du prix à la consommation atteint seulement + 4 %.

Pour autant, la consommation d'œufs par les ménages se maintient

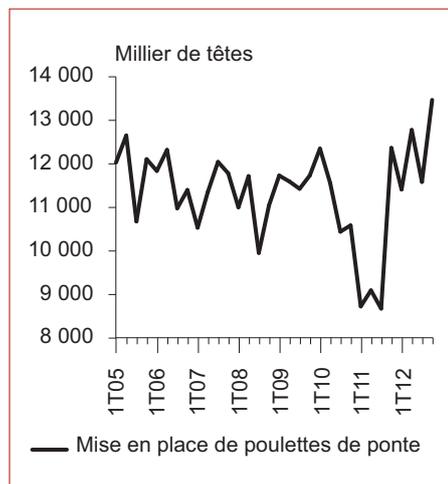
Très impactée par l'obligation de conformité des cages pour les éleveurs, l'année 2011 s'avère une année de pénurie en œufs de consommation, tant au ni-veau français qu'euro-péen sauf en Allemagne. En France, cette pénurie résulte d'une baisse de la production de 10 % par rapport à 2010, et aussi de la forte réduction des échanges extérieurs. La consommation

comporte au total dix-sept mois, soit une première phase d'approximativement cinq mois pour qu'un poussin de souche pondeuse atteigne la maturité de ponte puis une seconde d'environ douze mois d'activité productive.

La baisse de production résulte du temps d'adaptation nécessaire aux

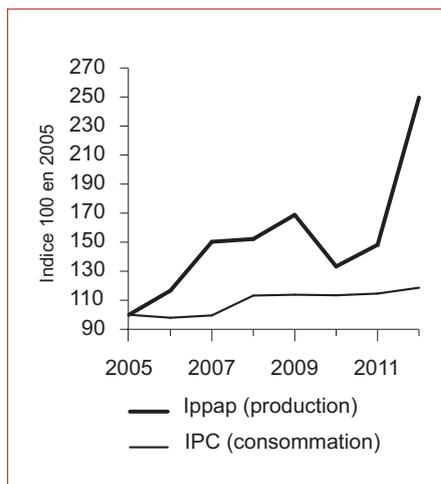
producteurs pour transformer leurs bâtiments – six mois en moyenne – et de la cessation d'activité pour certains d'entre eux. Le repli des mises en place dure jusqu'en août 2011, entre 10 % et 35 % par mois, par rapport aux mêmes mois de 2010. La reprise interviendra à compter de septembre 2011.

Les mises en place de poulettes se replient de l'automne 2010 à la fin de l'été 2011



Source : Agreste

Le prix à la production des œufs progresse plus rapidement que le prix à la consommation



Sources : Agreste, Insee

d'œufs – calculée par bilan – baisse quasi-ment au même rythme que la production (- 9 %).

Pour autant, ni la pénurie ni la hausse de 4 % du prix à la consommation n'affectent la consommation des ménages. Selon Kantar pour FranceAgriMer, les quantités achetées ne se réduisent en effet que de 1 % environ en 2011 par rapport à 2010, puis restent quasiment stables entre 2011 et 2012. En 2012, les ventes aux ménages d'œufs de consommation dépassent cinq milliards d'unités. Le prix moyen par œuf passe de 18 centimes d'euros en 2008 à 19 centimes entre 2009 et 2011, puis à 20 centimes en 2012.

De même, le secteur des ovoproduits alimentaires n'est pas pénalisé. En 2011, leur production commercialisée progresse de nouveau pour atteindre 290 milliers de tonnes, après s'être repliée en 2009 et 2010, selon l'enquête Prodcum.

Les secteurs de la restauration hors foyer et de la transformation autres que celui des ovoproduits – par exemple la fabrication de gâteaux, de pâtes ou de mayonnaise – pourraient expliquer le repli de consommation, les industriels ayant éventuellement utilisé des substituts à l'œuf pendant la pénurie et en raison du prix très élevé de la matière première.

Suite à la reprise des mises en place de poulettes, la production ré-augmente à compter du second semestre 2012.

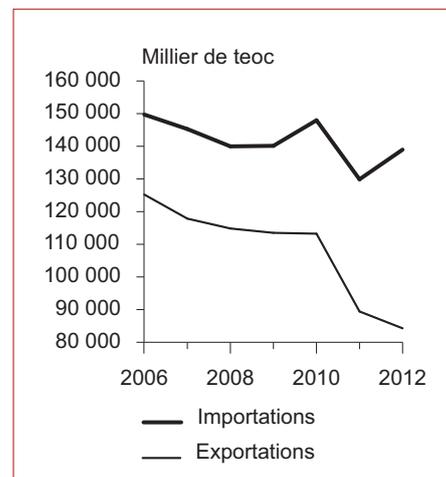
À compter de septembre 2011, les mises en place de poulettes recommencent à progresser après un an de repli. L'augmentation est de 17 % pour le quatrième trimestre 2011 par rapport à celui de 2010. En 2012, elles progresseraient de 27 % par rapport à 2011. En lien avec cette forte augmentation, la production française redémarre courant 2012, d'après le modèle de prévision. Elle se rapprocherait de celle de 2011, en restant encore en retrait d'environ 3 %, malgré une augmentation importante au second semestre (+ 10 %). Elle devrait continuer à progresser, au moins au 1^{er} semestre 2013.

Avec le retour de la production, le prix de l'œuf quitte les sommets atteints à la fin du premier trimestre 2012. Il reste néanmoins à un bon niveau toute l'année et augmente à nouveau à compter de septembre. Entre juillet et décembre 2012, il augmente de 21 % : l'offre européenne est limitée du fait du retard de certains pays dans la mise en conformité.

Les échanges d'œufs de consommation ralentissent à compter de 2011

Selon l'estimation des échanges en masse, les exportations françaises de l'ensemble des œufs-coquille et des

Les importations d'œufs de consommation auraient repris en 2012



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes), Eurostat

La baisse de production et de consommation a nettement ralenti entre 2011 et 2012

	2010	2011	2012	2011/2010	2012/2011
	Milliard d'œufs			%	%
Production	14,2	12,9	12,5	- 10	- 3
Importations (+)	2,5	2,2	2,4	- 13	+ 7
Exportations (-)	1,9	1,5	1,4	- 21	- 6
Consommation	14,9	13,6	13,4	- 9	- 1

Source : Agreste

Le Service de la statistique et de la prospective réalise l'estimation à compter de 2006 du volume des échanges extérieurs d'œufs-coquille

Les échanges extérieurs d'œufs en coquille en tonne-équivalent-œufs-coquille (teoc) n'étant plus disponibles à partir de 2006, le Service de la statistique et de la prospective en réalise une estimation à compter de cette date, complétée par une estimation de la consommation.

L'estimation du commerce extérieur est calculée à partir des dernières données relatives aux échanges d'œufs en teoc fournies par les Douanes en 2005 et des données en valeur quant à elles disponibles sans interruption. Les importations et les exportations en teoc sont estimées à partir des données en valeur, et de l'évolution de l'Ippap français pour les importations et de

l'Ippap européen pour les exportations. Pour les années 2011 et 2012, l'estimation est provisoire. Il peut en effet résulter de la forte volatilité des prix à la production due à la pénurie une sous-estimation des flux. Des données plus conformes seront bientôt disponibles avec le rétablissement des statistiques douanières concernant les masses.

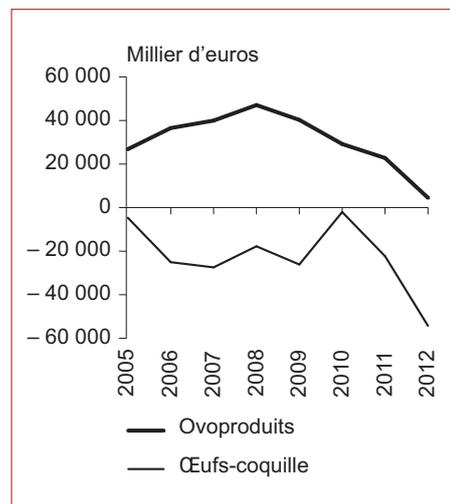
L'estimation de la consommation est réalisée à partir de la production, corrigée du commerce extérieur d'œufs en coquille (estimé) et d'ovoproduits (toujours disponible auprès des Douanes). Selon cette estimation, la consommation française d'œufs s'établirait en 2011 à environ 210 unités par habitant.

ovoproduits baissent fortement en 2011, de même que leurs importations. Cela semble indiquer des difficultés d'approvisionnement équivalente chez les fournisseurs habituels de la France, l'Espagne, la Pologne et l'ensemble Belgique-Luxembourg. En 2012, les importations françaises auraient repris, alors que les exportations continueraient de diminuer.

Les échanges en valeur d'œufs-coquille sont déficitaires

Au cours des dernières années, le commerce extérieur français des œufs en coquille a toujours été déficitaire en

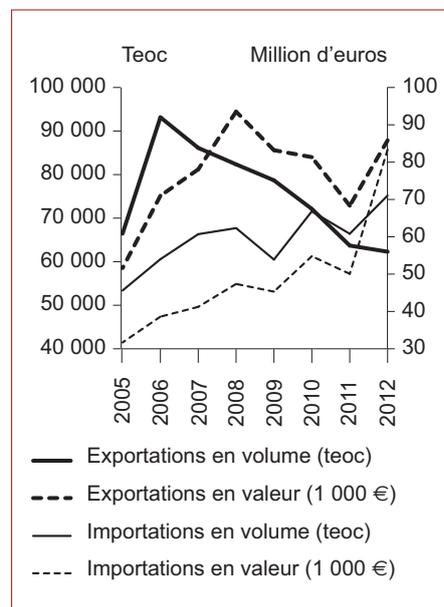
Depuis plusieurs années, le solde des échanges est négatif pour les œufs-coquille, mais positif pour les ovoproduits



Source : DGDDI (Douanes)

valeur, alors que celui des ovoproduits est resté positif. Le déficit en valeur pour les œufs en coquille provient des échanges français avec l'Union européenne, la situation étant toutefois contrastée selon les pays. En 2012, la balance commerciale est déficitaire avec l'Allemagne (- 4 millions), la Pologne (- 16 millions) et surtout l'Espagne (- 40 millions). En revanche, le solde est positif avec le Royaume-Uni (+ 4 millions d'euros), l'ensemble Belgique-Luxembourg (+ 1,5 million) et les Pays-Bas (+ 0,5 million).

Les exportations d'ovoproduits, en baisse constante en volume, augmentent de nouveau en valeur en 2012



Source : DGDDI (Douanes)

Avec les pays tiers, le solde commercial est au contraire positif (+ 7 millions en 2012).

Depuis 2006, les exportations françaises d'ovoproduits alimentaires se réduisent en volume

De 2006 à 2012, les volumes exportés par la France d'ovoproduits alimentaires se sont repliés du tiers, passant de 93 milliers de tonnes-équivalent-œufs-coquille à 62 milliers. À l'inverse, les exportations progressent en valeur (+ 17 %), à la faveur de la flambée des prix. Entre 2011 et 2012, la raréfaction de l'offre entraîne une diminution des volumes exportés de 2 %, mais en valeur, les exportations progressent de 21 %.

Sur la même période 2006-2012, leurs importations ont augmenté, tant en volume (+ 24 %) qu'en valeur. En valeur, elles ont plus que doublé.

En 2012, neuf ovoproduits sur dix exportés par la France le sont vers l'Union européenne, et la quasi-totalité des ovoproduits importés en proviennent. En 2012, l'ensemble Belgique-Luxembourg est le principal client européen de la France, représentant près du tiers des ventes françaises d'ovoproduits au sein de l'Union européenne. Les Pays-Bas et l'Espagne sont les principaux fournisseurs de la France (respectivement 28 % et 25 % des ovoproduits importés de l'UE).

Sources et définitions

Sources

- L'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins pour les abattages de volailles en têtes et en tonne-équivalent-carcasse (Gallus, dindes, canards, pintades, etc.)
- L'enquête auprès des sélectionneurs et accoueurs pour les éclosions de poussins
- L'enquête annuelle Prodcum mise en place dans le cadre du règlement européen Prodcum (PRODUCTION COMMUNAUTAIRE) : celui-ci permet de disposer de données annuelles sur les quantités et les valeurs de la production commercialisée de l'ensemble des produits des branches relevant des industries agricoles et alimentaires
- FranceAgriMer-RNM pour les cotations et les données du panel KANTAR
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- Eurostat pour les données relatives à l'Union européenne

Définition des ovoproduits

- Toute forme de présentation ou d'utilisation de l'œuf frais, autre qu'en coquille. Les ovoproduits sont destinés soit à la restauration hors foyer (œufs durs écalés en saumure, œufs durs en barre, etc.), soit à l'industrie agroalimentaire et aux métiers de bouche (œufs entiers liquides, blancs, jaunes, etc.).

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur l'aviculture sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Aviculture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Les abattages de volailles sont en légère baisse en 2012 », Infos rapides Aviculture n° 2/11, février 2013
- « En 2011, le succès du poulet auprès des consommateurs ne se dément pas », Synthèses Aviculture, n° 2012/187, septembre 2012
- « La production française d'œufs de consommation baisse en 2011 », Synthèses Aviculture, n° 2012/166, décembre 2011
- « La reprise de la production se poursuit sauf pour les œufs et la dinde », Synthèses Aviculture, septembre 2007

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les mardi et jeudi de 14 heures à 17 heures - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects

FranceAgriMer-RNM : Réseau des nouvelles des marchés

Itavi : Institut de l'aviculture

CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Christian Pendariès
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr